SECURITE ELECTRIQUE EN ENVIRONNEMENT HTB

INFORMATION PRÉALABLE « PASS HTB » INTERVENTIONS SUR LES INSTALLATIONS RTE, ENEDIS ET EDF

Personnel Opérateur

Objectif :

Comprendre et assimiler les dispositions de sécurité applicables sur les installations RTE, ENEDIS et EDF.

Réussir l'examen permettant la délivrance du PASS HTB par l'employeur.

Public concerné :

Personnels opérateurs ou intervenants sur les chantiers HTB de RTE, ENEDIS et EDF (intérimaires compris) : non électriciens, électriciens, peintres.

Prérequis :

Comprendre, lire, écrire et parler le français.

Détenir une habilitation électrique à jour dans le domaine de tension HTB (**à minima H0V**).

Le PASS HTB est une exigence contractuelle de RTE, EDF et ENEDIS pour leurs prestataires et ne se substitue pas aux obligations réglementaires de formations aux risques électriques (NF C 18-510).

Durée :

½ journée - 4 h

Pédagogie :

Apports théorique
Étude de cas

Evaluation des acquis :

Evaluation sur les aspects théoriques et/ou pratiques vue en session

Outils pédagogiques :

Salle de cours, vidéoprojecteur, écran, vidéos

Accessibilité :

En cas de restriction médicale ou autres restrictions, un plan de compensation individuel pourra être mis en œuvre en amont de l'inscription, sur demande et sur validation de la faisabilité technique.

Dotation du stagiaire :

Documents et matériels nécessaires **voir la liste détaillée au verso.**

Documents de fin de formation :

Attestation de formation.

Lieu :

CACHAN (94), DARDILLY (69), PONT-DU-CHÂTEAU (63)

Ou tout autre lieu sur demande

ASSOCIATION POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE DANS L'EQUIPEMENT ELECTRIQUE
Siège social : 30, av. du Président Wilson - 94234 CACHAN Cedex - Tél. : 01 49 08 03 03
Association loi de 1901 - Siret : 784 244 253 00067 - Code NAF 8559A - N° TVA Intracom. FR 02 784 244 253
Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 11940646394 auprès du Préfet de Région d'Île-de-France

CONTENU DU STAGE

1 – Introduction

- Accueil des stagiaires.
- Présentation du PASS HTB, du programme, des participants, et de l'animateur.
- Présentation des valeurs de RTE, EDF et Enedis.

2 – PARTIE « GENERALE »

- Électricité :
  - Connaître les distances et titres d'habilitation électrique (HT et BT).
- Organisation :
  - Procédures d'alerte, de secours.
  - Accès et autorisations (Permis de feu ...).
  - Gestion des aléas (situation non prévue, minute d'arrêt).
  - Remontée des situations dangereuses.

3 – PARTIE « CHANTIER »

- Organisation :
  - Règles de balisage sur un chantier poste.
  - Règles d'assujettissement et d'évacuation.
- Électricité :
  - Les phénomènes d'induction électrique et l'équipotentialité.
  - Explication des risques.

4 – EVALUATION

- PASSAGE DU TEST HTB SUR LA PLATEFORME D'ÉVALUATION RTE

DOCUMENTS À FOURNIR POUR L'INSCRIPTION

- Bulletin d'inscription.

DOCUMENTS QUE DOIT POSSÉDER LE STAGIAIRE POUR SUIVRE LE STAGE

- Pas de document spécifique

MATÉRIEL QUE DOIT POSSÉDER LE STAGIAIRE POUR SUIVRE LE STAGE

- Une tablette ou PC ou téléphone portable permettant de réaliser l'examen PASS HTB en ligne.

ASSOCIATION POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE DANS L'EQUIPEMENT ELECTRIQUE
Siège social : 30, av. du Président Wilson - 94234 CACHAN Cedex - Tél. : 01 49 08 03 03
Association loi de 1901 - Siret : 784 244 253 00067 - Code NAF 8559A - N° TVA Intracom. FR 02 784 244 253
Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 11940646394 auprès du Préfet de Région d'Île-de-France